



Lentille d'eau minuscule (Lemnacées)

Lemna minuta

appelée aussi *Lemna minuscula*

Description générale

Il s'agit de lentilles de teinte vert pâle, à 1 nervure assez visible par transparence.

Taille

2 à 5 mm

Feuilles

flottantes émergentes ou immergées, en groupe de 2 à 10

Fruits

graines ovales, jusqu'à 2 mm de long

Répartition
mal connue



Reproduction/propagation

Toutes les lentilles d'eau présentent des similitudes de mode de reproduction et de propagation :

- propagation presque exclusivement végétative, par "bouturage",
- dispersion sur de longues distances par le courant, les animaux et parfois par le vent (zones à sec),
- multiplication très rapide en été, permettant la colonisation de surfaces importantes.

À l'automne, la Lentille d'eau minuscule résiste aux premières gelées. Lors de l'abaissement sévère de la température, un nombre restreint d'individus reste en vie. Ils réduisent leur surface par épaissement et s'enfoncent juste sous la surface de l'eau. Ils sont alors pris dans la glace, où la température est moins basse qu'à l'air libre. Au printemps, la plante recommence à se développer et à se multiplier végétativement.

Habitat

Elle préfère les eaux riches et peut couvrir de grandes surfaces dans les eaux calmes à stagnantes, le plus souvent ombragées, à réchauffement lent (plutôt dans les mares ou de petits étangs, marécages, bras morts, fossés...).

Origine

Originaire d'Amérique tempérée et subtropicale (Nord et Sud), la Lentille d'eau minuscule aurait été récoltée pour la première fois en France en 1950 dans la région de Bordeaux. L'espèce a ensuite été découverte en Allemagne près du Rhin en 1966, puis en Alsace et en Suisse en 1975, ainsi qu'en Angleterre près de Cambridge en 1977, ce qui marqua son expansion dans toute l'Europe centrale et occidentale. La première mention dans le Nord/Pas-de-Calais date de 1980.

Nuisances

Sur le milieu naturel

Sa prolifération aboutit à la formation de tapis (parfois sur plusieurs centimètres d'épaisseur) à la surface de l'eau, qui empêchent la pénétration de la lumière et les échanges gazeux entre l'air et l'eau. Des conditions d'anaérobiose (asphyxie) peuvent en résulter, entraînant la disparition de la flore et de la faune aquatiques.

Sur l'Homme

Les tapis peuvent constituer une gêne physique pour des activités (navigation, baignade, pêche) et sont parfois perçus par les riverains comme un symbole d'insalubrité des eaux ("pollution visuelle").

Mesures préventives

Informez les personnes sur les problèmes que pose cette plante dans les milieux aquatiques. Ne pas intervenir par épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans avis et un encadrement adéquats.